



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

MAIRE D'AUCH

Jeudi 20 novembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Franck Montaugé favorable au projet de loi pour favoriser le recrutement des sapeurs-pompiers

Le sénateur Franck Montaugé s'est dit « favorable, sans réserve » à la proposition de loi tendant à favoriser le recrutement et la formation des sapeurs-pompiers volontaires, présentée par M. Roland Courteau et les membres du groupe socialiste et apparentés.

« Avec cette proposition de loi, il est question de la République », a déclaré Franck Montaugé lors d'une intervention en séance publique, mercredi 19 novembre.

« **Je salue la communauté des sapeurs-pompiers** qui honorent sans jamais faillir leur belle devise, « Sauver ou périr », et payent un tribut toujours trop lourd. Je salue aussi les efforts des collectivités locales via les Sdis et de l'État, notamment dans les territoires ruraux.

L'intégration de la formation des sapeurs-pompiers volontaires dans le service civique constitue la reconnaissance par la République de l'engagement citoyen de nos jeunes. C'est une réponse à la volonté du Président de la République de voir le service civique mieux utilisé.

Je remercie M. Courteau de vouloir conforter le grand service public des Sdis, tant apprécié par nos concitoyens. Même si beaucoup reste à faire pour susciter les vocations, mon vote sera favorable, sans réserve » conclut le sénateur du Gers. »



Légende photo: Le sénateur Franck Montaugé lors de son intervention, mercredi.